

# Grand Orient de France

[www.godf.org](http://www.godf.org)



## DOSSIER DE PRESSE 2024

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

# LE GRAND ORIENT DE FRANCE EN BREF

Créé en 1773.

Grand Maître, président du Conseil de l'Ordre : Guillaume TRICHARD

Siège social : 16, rue Cadet 75009 PARIS, depuis 1852.

[www.godf.org](http://www.godf.org)

Facebook : [facebook.com/G.O.de.France](https://facebook.com/G.O.de.France)

Twitter : [@GODFOfficiel](https://twitter.com/godfofficiel)

Instagram : @godfofficiel

YouTube : <https://www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel>

et LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/grand-orient-de-france>

Organismes associés :

Musée de la Franc-maçonnerie : [www.museefm.org](http://www.museefm.org)

Fondation du Grand Orient de France : [www.fondation-godf.org](http://www.fondation-godf.org)

1 389 loges

dont ..... 1 228 en France hexagonale

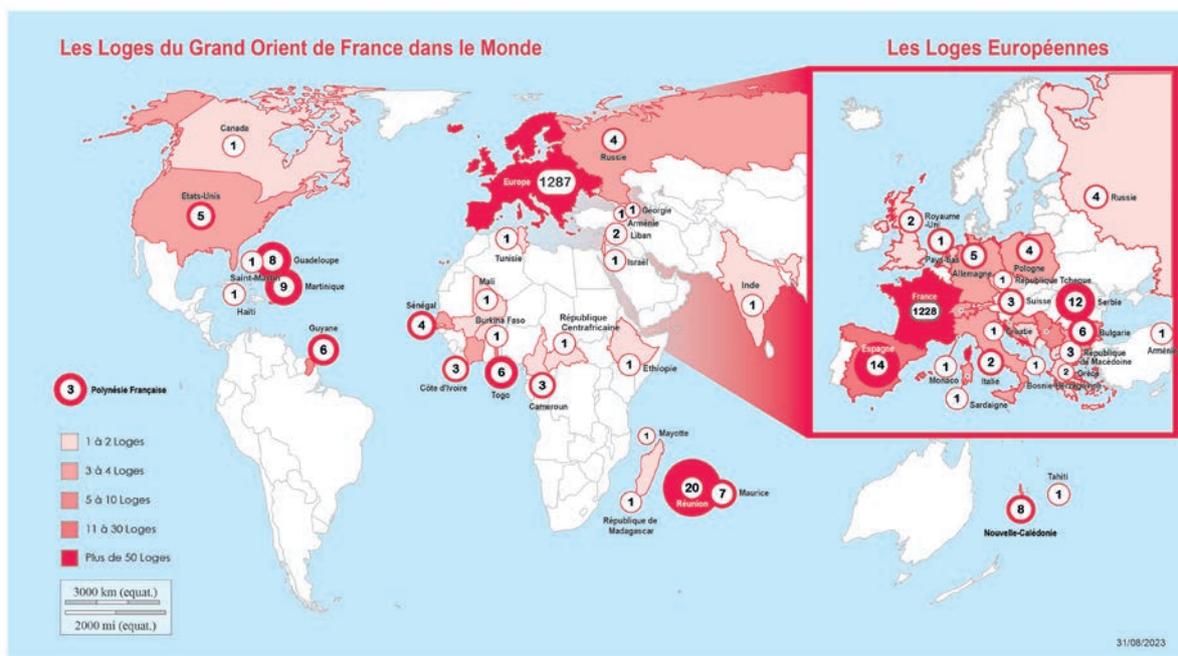
..... 57 dans les départements et collectivités d'outre-mer

..... 56 en Europe

..... 48 dans le Monde

52 472 membres dont 6 147 femmes dans 782 loges

*Chiffres au 31 août 2023.*



# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE GUILLAUME TRICHARD, GRAND MAÎTRE . . . . .	P.5
LE SENS DE LA DÉMARCHE . . . . .	P.6
• Améliorer l'homme et la société	
SOCIÉTÉ INITIATIQUE & ENGAGEMENT DANS LA CITÉ . . . . .	P.7
• Une initiation émancipatrice	
• Au service d'une réflexion prospective	
QUELQUES IDÉES REÇUES. . . . .	P.8
RAPPEL HISTORIQUE . . . . .	P.10
• La genèse Outre-Manche	
• Les princes du sang et la naissance du Grand Orient de France	
• Franc-Maçonnerie et Révolution française	
• La Franc-Maçonnerie au XIX <sup>e</sup> siècle	
• Troisième République, laïcité et poids politique	
• La Seconde Guerre mondiale, une période noire pour la Franc-Maçonnerie	
• Le Grand Orient de France aujourd'hui	
QUELQUES GRANDES FIGURES . . . . .	P.14
UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE : À PARIS, LA RUE CADET . . . . .	P.17
LAÏCITÉ . . . . .	P.20
MÉDIAS . . . . .	P.32
LE GODF SOLIDAIRE ET HUMANISTE . . . . .	P.24
La Fondation du Grand Orient de France	
CONTACTS. . . . .	P.25



# AVANT-PROPOS



Établi dès les origines de la Franc-maçonnerie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notre Obédience prend le nom de Grand Orient de France en 1773. Nous fêterons donc cette année les 250 ans de cette appellation qui le caractérise depuis. Il compte à ce jour 52 404 membres et 1 389 Loges.

Le Grand Orient de France est un Ordre initiatique aux dimensions philosophique, philanthropique et progressive.

Philosophique, il est l'enfant de l'humanisme de la Renaissance et de la Raison des Lumières, philanthropique avec la pratique de la solidarité et le respect de la dignité de toute personne, et progressive par l'enseignement qu'il délivre et qui s'effectue par degrés.

Outil d'amélioration personnelle et d'émancipation citoyenne, il est un lieu d'élaboration d'une pensée collective. On dit parfois de lui qu'il est un « laboratoire d'idées »

Conservatoire de traditions, objet historique, il est également un compagnon indéfectible de la République et un creuset de la Laïcité. La liberté de conscience est depuis 1877 un de ses piliers fondamentaux.

Acteur de son temps, il se veut force de progrès et de proposition sur les grandes questions qui se posent à la société et que travaillent en permanence ses Loges et ses commissions, dans le pluralisme, la diversité et la liberté d'expression, sans dogme ni idéologie.

C'est toute la complexité du Grand Orient de France, Ordre initiatique ancré dans le réel, dont l'histoire depuis trois siècles est inséparable de celle de la République que propose de décrire ce dossier de presse.

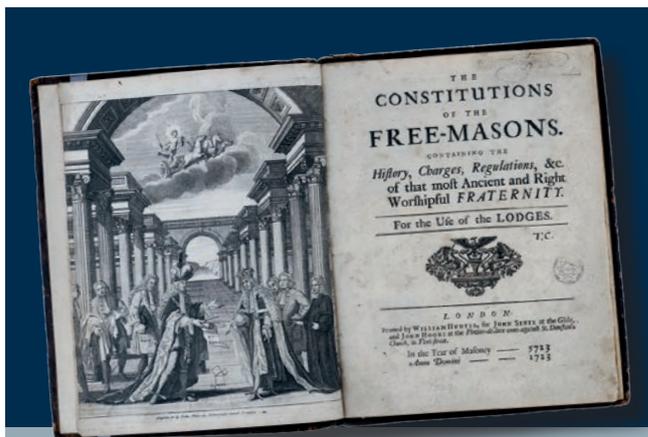
Guillaume TRICHARD  
*Grand Maître du Grand Orient de France*  
*Président du Conseil de l'Ordre*

# LE SENS DE LA DÉMARCHE

## Améliorer l'homme et la société

« Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ». C'est avec cette phrase d'Antoine de Saint-Exupéry (cf. « Lettre à un otage », 1943), qui d'ailleurs n'était pas Franc-Maçon, que l'on est accueilli dans les locaux du Grand Orient de France, rue Cadet à Paris. Cette formule donne une bonne définition de l'esprit maçonnique : s'enrichir de l'autre, de sa différence, pour atteindre une authentique connaissance de soi.

Devenir Franc-Maçon du Grand Orient de France découle en effet d'une volonté personnelle d'amélioration. Mais cette dernière n'a de sens qu'au service de l'amélioration plus générale de la société. Avec sa tradition émancipatrice et ses rituels, la Franc-Maçonnerie propose une démarche alliant recherche de la sagesse et engagement dans la société.



EDITION ORIGINALE DES CONSTITUTIONS D'ANDERSON (1723)

L'article premier de la Constitution du Grand Orient de France en donne tout le sens :

« La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

*Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique. Elle attache une importance fondamentale à la Laïcité. Elle a pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité ».*

Les Francs-Maçons du Grand Orient de France sont des défenseurs de l'idéal humaniste, universaliste et républicain. Se voulant au « centre de l'union », ils affirment leur volonté de travailler à rassembler les hommes autour des valeurs humanistes en général et de l'idée de fraternité universelle en particulier.

---

# SOCIÉTÉ INITIATIQUE & ENGAGEMENT DANS LA CITÉ

---

## Une initiation émancipatrice

S'il est facile de trouver d'autres institutions de progrès, philanthropiques ou philosophiques, il y a une différence notable avec la Franc-Maçonnerie : **l'initiation**. L'initiation est une démarche philosophique et spirituelle. C'est par la réflexion sur les rituels et les symboles maçonniques, tant en loge que dans le cadre d'un travail personnel, que le nouvel initié recherchera symboliquement la lumière, se libérant ainsi de ses conditionnements antérieurs, cheminant en toute liberté vers son émancipation intellectuelle. À cette fin, la présence régulière en loge, habituellement deux réunions mensuelles, est nécessaire pour bénéficier pleinement de cette démarche.

## Au service d'une réflexion prospective

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les membres du Grand Orient de France ont abordé de très nombreux sujets sociétaux, notamment dans le cadre des « questions à l'étude des loges » fixées chaque année par le « Convent », l'assemblée générale de l'Obédience. Ces travaux ont été à l'origine des grandes avancées sociales et républicaines comme par exemple, la séparation des Églises et de l'État, la liberté d'association, la protection sociale, les mutuelles, les congés payés, le planning familial, le droit à l'avortement, le mariage pour tous, la dignité en fin de vie.

Plus spécifiquement aujourd'hui sont abordés des thèmes comme l'éducation, la lutte contre le communautarisme, la question des migrants et des réfugiés la crise de la démocratie représentative, le droit à la différence, la mondialisation, les nouvelles technologies, le partage des richesses, le développement durable, le transhumanisme...

Le Grand Orient de France s'est ainsi doté de commissions nationales qui traitent de la laïcité, de la santé publique et de la Bioéthique, du développement durable, du numérique et du revenu universel.

La plupart des travaux sont publiés dans des recueils accessibles à tous (*voir plus loin le chapitre « Médias »*). Ils témoignent de la réflexion des Francs-Maçons et de leur engagement dans la société civile pour y défendre le progrès social et les principes de la République.

---

# QUELQUES IDÉES REÇUES

---

## Ces drôles d'idées reçues !

Au lendemain de sa création, la Franc-Maçonnerie a engendré une quantité d'idées reçues qui ont évolué au fil du temps, mais ont toujours cours aujourd'hui. En voici quelques unes !

### **Une secte ?**

La première, et l'une des plus répandues, est celle du mouvement sectaire. Si certains empruntent des éléments maçonniques pour développer une organisation quelconque, ce n'est pas de la Franc-Maçonnerie !

Celle-ci n'est pas sectaire puisqu'il faut montrer « patte blanche » pour y entrer, notamment au travers d'enquêtes et de la présentation d'un casier judiciaire vierge, alors qu'il suffit simplement d'en faire la demande par courrier pour en sortir. Si l'on est accepté dans l'Ordre, on doit simplement acquitter une cotisation annuelle, comme dans toute association loi 1901.

### **Une religion ?**

La Franc-Maçonnerie n'est pas une « religion de substitution » même si ses rituels et ses légendes fondatrices sont le plus souvent d'origine vétéro-testamentaire. Elle propose une démarche philosophique et spirituelle qui s'adresse aussi bien à celui qui croit qu'à celui qui ne croit pas.

La Franc-Maçonnerie n'est pas non plus une anti-religion. En défendant une stricte séparation des Églises et de l'État (conformément à la loi de 1905), elle veut avant tout favoriser un pacte social qui place la société à l'abri des tensions religieuses.

### **Des « Illuminati » ?**

Fondée en mai 1776, un mois avant les États-Unis d'Amérique, la société des « Illuminés de Bavière » emprunte le même esprit que la Franc-Maçonnerie, c'est à dire la recherche d'une sorte de perfectionnement de la société sur socle de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cette société très fragile et mal gérée sera interdite en Bavière dès 1785 et disparaîtra totalement avant 1790. Cependant, certains prétendent que cette société secrète est toujours en activité et dirige le Monde. Elle serait fondatrice des États-Unis (1776) et serait structurée en un gouvernement mondial (Nouvel Ordre) qui aurait la mainmise sur la pensée et l'économie des peuples. Elle utiliserait les Francs-Maçons de base (ignorants de cette situation, bien entendu !) pour maintenir ses privilèges.

Internet regorge de vidéos, photos et articles à ce sujet. L'information de base utilisée, réactualisée suivant les besoins du dénonciateur pour étayer ses dires, est directement issue d'une source totalement fantaisiste : « *Preuves d'une conspiration contre toutes les religions et les gouvernements de l'Europe* » de John Robinson, publié en 1797...!

### **Des réseaux d'affaires ?**

La Franc-Maçonnerie est souvent décrite comme un fabuleux système de réseaux où celui qui y entre est sûr d'atteindre le pouvoir, d'être protégé et de s'assurer une confortable rente financière. Cette idée complètement erronée est souvent relayée par les médias. Toutes les Obédiences maçonniques font preuve de vigilance contre leurs membres défaillants. Ceux qui mettent en cause l'intérêt de l'Ordre par leur manquement aux règles de l'intégrité sont l'objet de sanctions disciplinaires qui vont jusqu'à l'exclusion. La diversité des origines, des classes sociales et des situations professionnelles des membres de l'Obédience reste le meilleur rempart contre la construction de réseaux étrangers aux idéaux maçonniques.

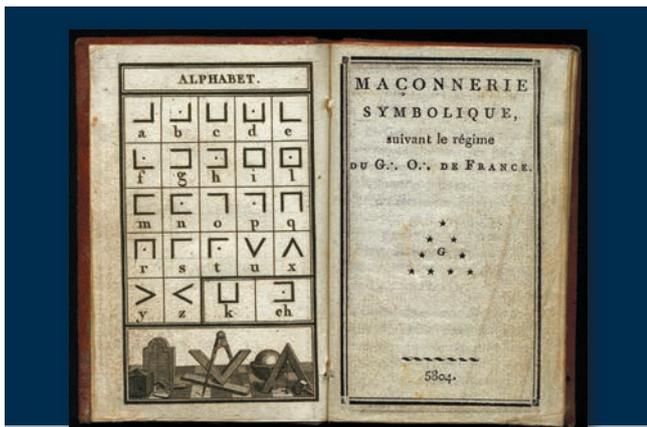
### **Des Secrets ?**

En Franc-Maçonnerie, il n'en existe que deux :

- le premier concerne l'initiation du Maçon. Personne ne pourra arracher le secret qui est venu se graver de manière indélébile dans le cœur de l'impétrant le jour de sa réception dans l'Ordre.

- le second concerne l'appartenance : nul ne peut révéler dans le monde profane la qualité maçonnique d'un membre de l'Obédience. Si chacun est libre de se présenter comme tel, nul ne peut en revanche dévoiler autrui.

Ce secret d'appartenance est du reste spécifique aux pays ayant connu l'occupation ou des régimes dictatoriaux. En revanche, ceux qui acceptent de remplir des fonctions exécutives, acceptent par définition d'être identifiés comme tels. La Maçonnerie n'est donc pas plus secrète que la plupart des structures associatives françaises.



L'ALPHABET CODÉ MAÇONNIQUE

# RAPPEL HISTORIQUE

*Une histoire de Liberté, d'Égalité et de Fraternité !*

## La genèse Outre-Manche

L'histoire de la Franc-Maçonnerie moderne est aussi riche que complexe. Elle se fonde dans sa forme actuelle le 24 juin 1717 en Angleterre, par la réunion de quatre loges londoniennes. *Les Constitutions d'Anderson* publiées en 1723 en liaison avec le pasteur huguenot Jean Théophile Désaguliers, scientifique et ami de Newton à la Royal Society, lui assurent son fondement symbolique et juridique.

Il existait cependant une proto-Maçonnerie déjà bien implantée en Grande Bretagne, notamment en Écosse où l'on retrouve dès 1598 les traces écrites de la Loge *Mary's Chapel* à Edimbourg, comptant dans ses membres d'autres personnes que des Maçons. Elle se présente ainsi comme un véritable précurseur de la Franc-Maçonnerie moderne (Statuts de William Schaw).

En France, une première loge anglaise à Dunkerque (*Amitié et Fraternité*), composée essentiellement d'anglais de passage ou en exil, fut vraisemblablement active dès 1721.

Mais c'est officiellement avec *Saint-Thomas au Louis d'Argent*, une loge parisienne créée en 1725, rue des Boucheries à Paris, réunissant des exilés écossais jacobites, que la Franc-Maçonnerie prend racine en France. Toutefois, elle restera encore de nombreuses années sous l'influence anglo-écossaise, avant de s'émanciper avec son premier Grand Maître français, le duc d'Antin, qui en prend les rênes en 1738.

## Les princes du sang et la naissance du Grand Orient de France

Avoir pour Grand Maître un représentant de la haute noblesse, permet de poursuivre ses activités sans subir la pression de la surveillance policière de l'époque, comme celle de l'église catholique qui condamne, dès 1735, la Franc-Maçonnerie dans la célèbre bulle « *In eminenti apostolatus specula* » du pape Clément XII.

Après d'Antin, Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, devient Grand Maître en 1743 jusqu'à sa mort en 1771. Il instaura notamment des Loges mixtes ou féminines comme l'atteste le « *Livre contenant tous les grades de la Véritable Maçonnerie depuis l'apprenti Maçon libre jusques au Rose-Croix et parfaits Maçons : Maçonnerie des Dames ou de la Maçonne d'adoption* ».

À sa suite, Montmorency-Luxembourg réorganise en profondeur la Maçonnerie

française qui, en 1773 et sous la grande maîtrise de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (le futur « Philippe Égalité » de la Révolution française), devient le Grand Orient de France par une fusion très large de la première Grande Loge nationale et de la Mère-Loge écossaise du Grand Globe français.

L'une des premières mesures reflète la volonté de modernité et d'émancipation portée par le Grand Orient de France. Contrairement aux usages en vigueur à l'époque, la charge de Vénérable Maître de la Loge (président) n'est plus attribuée à vie et héréditairement transmissible (charge), mais obtenue par une élection démocratique et régulière.

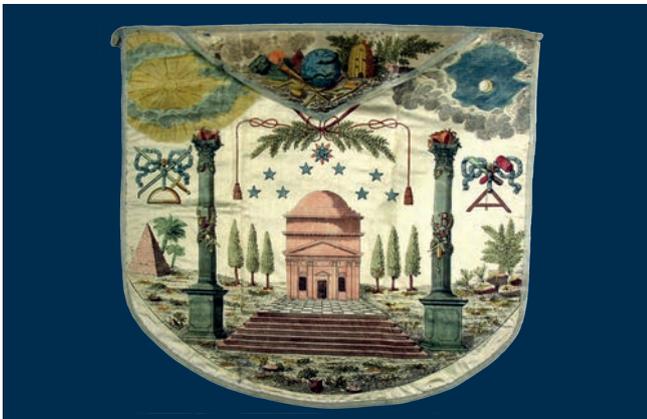
Le Grand Orient était né, marquant la transition d'un système d'Ancien Régime vers plus de démocratie, par des fonctions désormais électives et par la séparation des pouvoirs (le législatif est représenté par le Convent, assemblée souveraine des loges, et l'exécutif par le Conseil de l'Ordre : une division encore en vigueur de nos jours).

## Franc-Maçonnerie et Révolution française

Bourgeois et nobles se rencontrent en loge et « s'éclairent » mutuellement, indépendamment des dogmes étatiques ou ecclésiastiques, jusqu'à la Révolution. Et

l'esprit qui en découle est indéniablement nouveau puisqu'on peut remarquer, par exemple, le rappel à l'ordre de telle loge pour son refus de recevoir un frère algérien (*La Parfaite*) ou de telle autre pour son antisémitisme patent (*Enfants de l'Union triomphante*).

Vecteur essentiel de la philosophie des Lumières et des idées nouvelles, illustrées notamment par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, la Franc-Maçonnerie ne fut pourtant pas, contrairement aux idées reçues, partie prenante en tant que telle dans les événements de 1789. Du reste, le Grand Orient suspendit son activité jusqu'en 1795.



TABLIER DE VOLTAIRE (tablier attribué par la tradition à Voltaire)

## La Franc-Maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle

L'Empire offre une occasion unique de développement de la Franc-Maçonnerie en Europe, notamment au travers des 139 départements que compte le pays à cette époque. On passe ainsi de 300 loges en 1804 à plus de 1200 en 1814. Avec à sa tête les frères de Bonaparte ou les maréchaux d'Empire, cette Maçonnerie est néanmoins sous contrôle, voire instrumentalisée par le pouvoir politique.

Pourtant, il reste à mener bien des combats dans l'Hexagone et notamment celui contre l'esclavage. Rétabli par Napoléon le 20 mai 1802 alors qu'il avait été aboli le 4 février 1794, ce n'est que le 27 avril 1848 que le Frère Victor Schœlcher aboutira à son abolition par un nouveau décret. Et si les idées des « Lumières » ont apporté leur lot de transformation dans l'idéal maçonnique, la Révolution de 1848 va les traduire encore plus en termes politiques, la totalité du gouvernement provisoire étant composée de Francs-Maçons.

Durant le Second Empire, les francs-maçons du Grand Orient de France s'engagent résolument dans le combat politique pour l'instauration de la République ; combat qui conduira le peuple français sur les chemins de l'émancipation citoyenne.

### Troisième République, laïcité et poids politique

Sous la III<sup>e</sup> République, lors du congrès de 1877 est votée une réforme importante : l'obligation de croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme est supprimée.

C'est l'époque où les Loges peuvent être considérées comme le laboratoire des grandes lois de la République : lois sur l'instruction publique, laïque et obligatoire (1882), sur les associations (1901) ou sur la séparation des Églises et de l'État (1905), loi sur l'impôt sur le revenu (1914). Le Grand Orient de France participe aussi largement à la création du Parti républicain, radical et radical socialiste (1901).

Durant l'entre-deux-guerres, le vif intérêt des Maçons du Grand Orient de France se porte sur tout ce qui touche à l'Italie et à l'Espagne de l'époque, mais aussi au sort des États-Unis et des autres pays en dépression économique. Par ailleurs, plus localement, les centres d'intérêt des Loges se fixent sur l'éducation des filles ou la formation des jeunes ouvriers.

### La Seconde Guerre mondiale, une période noire pour la Franc-Maçonnerie

La défaite de 1940 et l'avènement du régime de Vichy sont à l'origine d'une vaste persécution dont les Francs-Maçons sont les victimes. La loi du 13 août 1940 entraîne la dissolution des Obédiences maçonniques. Un « Service aux sociétés secrètes » installé au 16 rue Cadet, se charge d'instruire le procès de la Franc-Maçonnerie. Il procède à la vente du matériel, saisit les archives et détruit de nombreux temples. Cette même loi exclut les Francs-Maçons de la fonction publique et leur ferme l'accès aux professions libérales.

La propagande vichyste fait de la Franc-Maçonnerie un des boucs émissaires de la défaite, ce dont le film « Forces occultes » tourné en 1943 se veut le témoin. À cette époque, les Maçons sont fichés, surveillés, inquiétés, dénoncés. Certains sont aussi arrêtés, torturés, et exécutés pour leurs idées, leur religion, leur résistance, voire pour l'ensemble. En effet, si toutes les obédiences ont cessé officiellement leurs travaux,

un « Comité d'Action maçonnique » inter-obédientiel se crée et se lance dans la lutte contre l'occupant.

Après la Libération, les travaux reprennent avec « force et vigueur » mais avec une hémorragie interne telle que, pour le seul Grand Orient de France, sur les 29 000 Frères recensés avant-guerre, on n'en comptabilise plus que 6 000 qui retournent en loge : il faudra attendre les années 70 pour que les obédiences retrouvent le nombre d'adhérents qu'elles avaient avant-guerre.

## Le Grand Orient de France aujourd'hui

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les membres du Grand Orient de France ont repris leurs travaux en traitant, outre les thèmes symboliques propres à toute obédience maçonnique, les dossiers qui préparent une société plus juste et plus fraternelle, concourant ainsi à l'expression citoyenne et à l'émancipation des peuples. Dans le panorama maçonnique contemporain, cette double démarche fait la spécificité du Grand Orient de France qui, depuis plus de 250 ans d'histoire, se veut être acteur de la transformation sociétale.

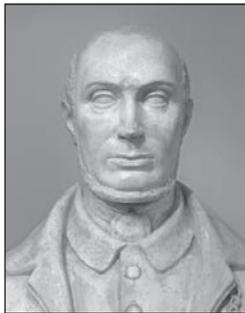
L'évolution statutaire récente la plus significative du Grand Orient de France est celle qui en 2010, a rouvert aux femmes qui le souhaitent le chemin de ses Loges, renouant ainsi avec ses pratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les membres du Grand Orient, actuellement au nombre de 52 472 (dont 6 147 sœurs), sont répartis dans 1 389 loges, dont 782 comptent au moins une femme dans leurs effectifs (chiffres au 31 août 2023).

Le Grand Orient de France ne limite pas sa présence et ses activités au seul territoire français tant métropolitain qu'ultramarin. Il est aussi présent dans 33 pays. Il a signé des traités d'amitié avec une centaine d'obédiences françaises ou étrangères, qui lui permettent d'entretenir de façon universelle des relations régulières avec tous les Francs-Maçons de la planète, en tentant d'y faire progresser ses idéaux dans des environnements parfois hostiles.

## QUELQUES GRANDES FIGURES

La Franc-Maçonnerie en général et celle du Grand Orient de France en particulier ont accueilli dans leurs rangs d'éminents personnages dont la liste complète serait très longue. Certains d'entre eux sont emblématiques, comme par exemple :



### **Victor Schœlcher (1804-1893)**

Au départ, Schœlcher, d'abord membre des « Amis de la Vérité » puis de la « Clémentine Amitié », n'est pas très favorable à l'abolition de l'esclavage. Au sortir de la Restauration, ce journaliste et homme politique estime qu'il faut laisser le temps au temps et que l'abolition de l'esclavage n'est pas vraiment une priorité.

Mais ses différents déplacements et ses contacts avec de farouches opposants au système vont finir par le convaincre. Il profite de sa nomination comme secrétaire d'État en 1848 pour publier les décrets d'abolition de l'esclavage.

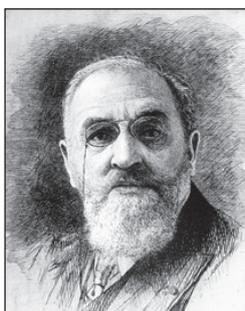
Aujourd'hui, la terrasse du restaurant du Grand Orient de France, rue Cadet, expose un buste de ce célèbre frère et porte son nom.



### **Jules Ferry (1832-1893)**

Comme Schœlcher auparavant, Jules Ferry devient membre de « La Clémentine Amitié ». Si depuis 1833, les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école et que l'instruction est au choix publique ou privée, l'église est toutefois omniprésente dans le système éducatif.

Vers les années 1870, les choses vont évoluer vers une laïcisation par la suppression des prières publiques en classe. Au début des années 1880, nommé à la tête du Ministère de l'Instruction Publique, Jules Ferry fait voter les lois rendant l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire dans toutes les communes. Il permet aussi aux filles de suivre des études secondaires et leur ouvre la porte de l'école normale et de l'agrégation.



### **Léon Bourgeois (1851-1925)**

Léon Bourgeois est initié en 1882, à l'âge de 31 ans, dans la loge « La Sincérité » à l'Orient de Reims. Sculpteur, homme politique, Léon Bourgeois a été préfet, député, sénateur, conseiller, ministre, président du Conseil, premier président de la Société des Nations, lauréat du prix Nobel de la Paix en 1920 et théoricien du solidarisme.

Cette doctrine fait dire à son inventeur que « *l'individu isolé n'existe pas* ». Les hommes naissent pour vivre et évoluer en société dont ils dépendent et qui leur offre ses ressources intellectuelles et matérielles. Ainsi, les hommes ont une dette entre eux et aussi envers les générations passées comme futures. C'est « *la politique de ceux qui pensent aux autres* » disait Bourgeois. Une position toute maçonnique...



### **Arthur Groussier (1863-1957)**

Initié en 1885 à l'âge de 22 ans dans la Loge « L'Émancipation » du Grand Orient de France, cet homme à la grande barbe blanche dont le portrait trône au Musée de la Franc-Maçonnerie est Arthur Groussier, ancien Grand Maître du Grand Orient de France pendant plus de 15 ans.

Ingénieur mécanicien, il va rendre au rite français pratiqué dans l'obédience, des éléments symboliques abandonnés pendant la période positiviste avant la Grande Guerre. Toujours utilisé aujourd'hui par de nombreuses loges, cette version du rituel porte son nom. Mais au-delà de l'anecdote interne, le passage en politique de Groussier correspond à la mise en œuvre en 1922 d'une avancée sociale dont on peut lui accorder la paternité : le Code du Travail.



### **Henri Laugier (1888-1973)**

Initié en 1911 à l'âge de 23 ans dans la loge « Les Etudiants » du Grand Orient de France, Henri Laugier fut un humaniste authentique et son action témoigne de son engagement inlassable au service des droits de l'homme.

Secrétaire général adjoint de l'O.N.U. de 1946 à 1951, il a puissamment contribué à l'élaboration et à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il n'a par ailleurs pas cessé de combattre pour une mise en œuvre internationalement garantie de ces droits. Promoteur de l'aide aux pays en voie de développement, Henri Laugier est également à l'origine de la création de l'O.M.S., du Fonds des Nations-Unies pour l'enfance et de la première organisation de la francophonie.



### **Pierre Brossolette (1903-1944)**

Initié en 1927 au sein de la loge « Émile Zola » de la Grande Loge de France, puis membre de « L'Aurore Sociale » du Grand Orient de France à Troyes, Pierre Brossolette (1903-1944) est journaliste et homme politique.

Il entre dans la Résistance dès le début de l'occupation allemande et en deviendra l'un de ses cadres. Arrêté en 1944 en compagnie d'Émile Bollaert, autre chef de la Résistance, alors qu'ils tentaient de rejoindre Londres, il est transféré au siège de la Gestapo à Paris et torturé.

Brossolette sera grièvement blessé après sa défenestration pour échapper à ses bourreaux. Il meurt de ses blessures le 22 mars 1944.



### **Jean Zay (1904-1944)**

Il fut assassiné avant ses 40 ans par des miliciens le 20 juin 1944. Au cours de sa vie, Jean Zay a été ministre, sous-secrétaire d'État, député et conseiller. Chargé de l'instruction et de la culture, il réforme lui aussi l'éducation nationale. Dès le début de l'occupation allemande, on va accuser ce « juif Franc-Maçon » (initié en 1926 à la loge « Étienne Dolet ») ex-membre du Front populaire, de « désertion devant l'ennemi ».

Il est condamné à la prison à vie. En juin 1944, trois miliciens se présentent à la prison de Riom pour en extraire Jean Zay qui sera assassiné quelques heures plus tard dans un bois de l'Allier. Ses cendres sont transférées au Panthéon en 2015, en compagnie de celles de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion.



### **Henri Caillavet (1914-2013)**

Initié en 1935 au sein de la loge toulousaine « Les vrais amis réunis – Indépendance française », membre du GODF, Henri Caillavet fut avocat, député, sénateur et ministre.

Engagé pour défendre la République espagnole et résistant dans le réseau « Combat » pendant la seconde guerre mondiale, il défend par la suite les droits de la femme dans le cadre de l'interruption volontaire de grossesse ou le divorce par consentement mutuel. Il a aussi milité pour le don d'organes, l'insémination artificielle et le droit à mourir dans la dignité.

On le retrouve encore sur d'autres fronts et il est, pour tous les Francs-Maçons du Grand Orient de France, un exemple de courage et de conviction. Il appartient à cette lignée d'hommes qui font honneur à la République. Henri Caillavet est décédé le 27 février 2013 à l'âge de 99 ans.

# UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE : À PARIS, LA RUE CADET

Si l'on interroge les Parisiens sur la rue Cadet, plus d'un répondra : « Grand Orient ! ». En effet, cette rue parisienne est attachée à l'obédience depuis plus d'un siècle et demi. Entre sa création en 1773 et 1852, date de l'acquisition de son siège actuel, le Grand Orient de France va s'établir dans la capitale selon le bon vouloir de ses grands maîtres successifs.

Il ne s'installe rue Cadet qu'en 1852. Le Prince Lucien Murat, nouveau Grand Maître du Grand Orient de France, signe l'acte d'achat d'un hôtel particulier implanté au 16 rue Cadet. Il offre de superbes possibilités pour y installer l'obédience, notamment grâce à de généreux volumes (il s'agit tout bonnement de la résidence parisienne des Grimaldi, la famille princière de Monaco).



TEMPLE GROUSSIER - HÔTEL DU GRAND ORIENT DE FRANCE  
(16, RUE CADET - PARIS 9)

Le grand temple d'apparat (temple « Groussier ») complète ainsi dès 1860 les autres surfaces aménagées pour offrir de nombreux espaces à la pratique maçonnique. Une première refonte des locaux aura lieu vers les années 1880 et une seconde entre les deux guerres mondiales.

Pour le réaménagement de 1924, le Grand Orient de France fait appel à un personnage étonnant et passionnant. Il s'agit de l'architecte Albert Bernet. Compagnon tailleur de pierre « Étranger du Devoir de Liberté », il est également l'auteur d'un livre sur les légendes compagnonniques, « *Joli Cœur de Pouyastruc* ». Pétri de compagnonnage, de Maçonnerie et de symbolisme, il va donner un caractère particulier aux locaux de Cadet. Il sollicite notamment l'artiste tchèque Alfons

Mucha, fer-de-lance du style Art nouveau, pour décorer le temple Joannis Corneloup. Il est l'une des principales attractions lors des visites guidées, car il a conservé son aspect d'origine.

Après la seconde guerre mondiale, le Grand Orient de France reprend ses activités, et il est déjà envisagé de détruire le vieux bâtiment donnant sur la rue pour en construire un nouveau. C'est en 1964 que les travaux commencent. Les nouveaux locaux sont inaugurés en 1970. Le bâtiment de la rue Cadet ne laisse pas indifférent. La structure compte 8 étages de locaux divers et offre aujourd'hui 23 temples, tous aménagés différemment. Chaque jour, jusqu'à 800 personnes se pressent dans ces locaux, la particularité du Grand Orient de France étant d'avoir des loges actives tous les jours.

## À Cadet, la Mémoire du Grand Orient de France et de la Franc-maçonnerie

### Le musée de la Franc-Maçonnerie

Créé en 1889, musée de France depuis 2003 et fort d'une rénovation audacieuse en 2010, le musée de la franc-maçonnerie présente au public l'histoire de la franc-maçonnerie et la contribution des loges à l'histoire de France depuis près de 3 siècles. Les collections permanentes s'attachent à expliquer l'origine et la nature des symboles et des rites, et en quoi consiste l'initiation que propose la franc-maçonnerie.



MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE  
Hôtel du Grand Orient de France (16, RUE CADET - PARIS 9)

Le musée soutient et anime de nombreuses manifestations, notamment maçonniques dans toute la France. Lieu scientifique, patrimonial, culturel, ouvert largement sur le monde, le musée accueille des expositions temporaires historiques et d'art contemporain qui offrent aux artistes comme aux visiteurs un espace de découverte et de réflexion autour de l'identité et de l'histoire des francs-maçons.

Parmi les pièces représentatives, une édition originale des *Constitutions d'Anderson* de 1723, les tabliers de Voltaire et de Jérôme Bonaparte, l'épée de « Vénérable » de Lafayette. Une importante collection d'objets rituels (cordons, sautoirs, faiences, peintures, médailles, bijoux, manuscrits) et du quotidien

(tabatières, montres et horloges, gravures, photographies) permettent de mieux comprendre combien les huis clos des loges abritent à la fois les échos des idées nouvelles et les éléments de traditions séculaires.

Une série de vitrines replace la franc-maçonnerie dans notre monde contemporain et présente des pièces exceptionnelles (tablier maçonnique d'Hugo Pratt et originaux des œuvres de l'artiste). Des tiroirs discrets dévoilent toujours quelques secrets...

L'ambition du musée est de témoigner de l'influence maçonnique sur l'évolution de la société, de la citoyenneté et de la modernité. Un musée à découvrir absolument afin de comprendre l'empreinte de la franc-maçonnerie au fil des siècles et l'importance de son patrimoine. Celui-ci est véritablement le reflet d'un art de vivre et d'un engagement au fil du temps.

#### INFOS PRATIQUES

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (le samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h).

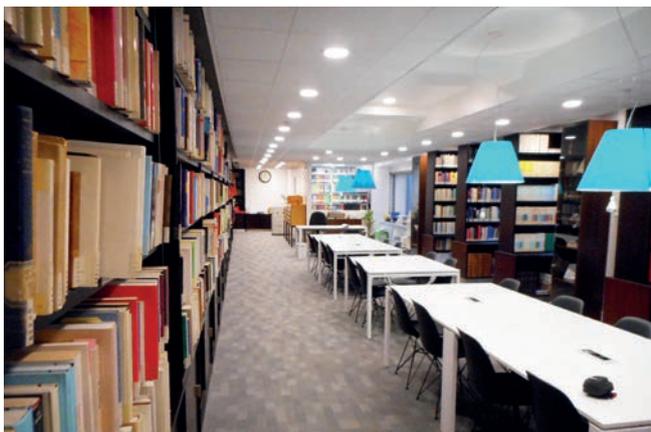
Visite guidée chaque samedi à 14h30 et à 16h et le dimanche à 14h30 sur réservation, incluant la visite commentée des temples maçonniques et du musée.

Visite guidée de groupes sur réservation - Téléphone : 01 45 23 74 09

Site Internet : [www.museefm.org](http://www.museefm.org)  
Accès presse : [www.godf.org](http://www.godf.org) (rubrique Presse)

### *Le centre de recherche documentaire*

- au 1<sup>er</sup> étage, la bibliothèque du Grand Orient de France, ainsi qu'un centre de recherche documentaire sont ouverts à tous, comprenant notamment les archives des Loges de 1900 à 1944.



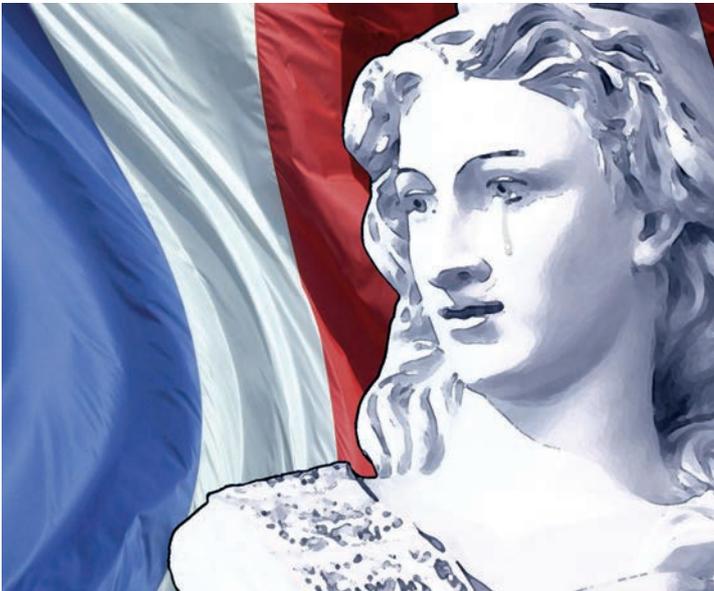
SALLE DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
Hôtel du Grand Orient de France (16, RUE CADET - PARIS 9)

Les archives antérieures sont consultables dans un Fonds maçonnique spécial à la Bibliothèque nationale de France, après autorisation de notre bibliothécaire. Les archives plus contemporaines, depuis 1945 jusqu'en 1984, sont numérisées et ouvertes sous conditions.

- au 7<sup>e</sup> étage, accessible le midi aux profanes accompagnés et au public du Musée qui désirent y déjeuner, se trouve un restaurant avec terrasse et vue imprenable sur les toits de Paris (il est réservé le soir aux activités des Loges).

# LAÏCITÉ

Le Grand Orient de France se veut adogmatique et libéral, au sens idéologique du terme. Son propos est d'étudier, de dialoguer, de réfléchir sur soi-même et sur les autres, en ayant recours au symbolisme ou pas ; Notre Obédience n'est pas adverse des religions, on peut être Franc-Maçon et croyant mais aussi Franc-Maçon et agnostique ou athée. Le Grand Orient de France est simplement laïque, dans l'esprit de Victor Hugo quand celui-ci donnait cette définition de la laïcité : « *l'état chez lui, l'église chez elle* ».



Que ce soit sous la monarchie ou l'empire le pouvoir entendra avoir un contrôle strict des organisations qui pourraient prendre des libertés dangereuses à ses yeux, y compris les religions et la Franc-Maçonnerie.

Avec la III<sup>e</sup> République, l'antagonisme entre l'église conservatrice et la Franc-Maçonnerie va devenir plus marquée, l'église allant jusqu'à excommunier les Catholiques qui adhèrent à la Franc-Maçonnerie, reconnaissons qu'à cette époque cette hostilité fut souvent réciproque.

Il convient de noter que dans l'histoire, le conseil de 1877 a voté l'abandon de la référence obligatoire au Grand Architecte de l'Univers. Il marque pour nous, Franc-Maçon du Grand Orient de France, le début d'une démarche adogmatique et laïque.

La Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France est aujourd'hui volontiers associée à la notion de laïcité. Avec ses prises de position vigilante à chaque menace – on la verra même, sans jouer sur les mots en « *gardienne du temple* ».

Le principe de laïcité, principe emblématique de la III<sup>e</sup> République et proclamé par l'article 1<sup>er</sup> de la constitution de la V<sup>e</sup> République, La République qui a pour ambition une construction permanente du lien civique, par-delà les assignations identitaires de chacun, dans la recherche et la préservation de ce qui est commun à tous.

À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, la Franc-Maçonnerie a véritablement été partie prenante des combats politiques pour la construction de la laïcité au sein de l'État. Les conceptions qu'elle a défendues n'étaient pas différentes de celles que la République s'est attaché à mettre en œuvre.

La laïcité, c'est un principe qui repose sur le primat de la liberté de conscience. La déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789 tient la religion comme une opinion comme une autre, qui relève donc exclusivement de la liberté de chacun. Il en découle nécessairement l'égalité de toutes ces options spirituelles, au regard de la loi et donc, l'égalité de tous les citoyens, quelque soient leurs opinions ou leurs religions. La loi du 9 décembre 1905 pose les fondements de ces principes juridiques. Avec une concision et une limpidité qui caractérise le législateur de la III<sup>e</sup> République.

L'article 1<sup>er</sup> de cette loi proclame « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* »

Enfin, l'article 2 précise en commençant ainsi « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ».

Principes que nous souhaitons voir constitutionnaliser.

---

# MÉDIAS

---

Comme toutes les grandes structures, le Grand Orient de France dispose de ses propres publications et médias. Ils sont disponibles sur tous les supports existants actuellement, physiques comme numériques, et répondent à tous les besoins pour tous les publics.

## ***Humanisme***

Cette revue, dont la première version remonte à 1956, propose une variété d'articles et dossiers touchant la philosophie, la culture, les sciences, l'histoire, la société, etc. On peut se procurer les numéros par abonnement ou en librairie.

## ***La Chaîne d'Union***

Créée il y a 150 ans, en 1864, *La Chaîne d'Union* a vécu des périodes très contrastées avec un premier arrêt en 1890 puis une reprise en 1934, un nouvel arrêt pendant la seconde guerre mondiale, une nouvelle reprise et un arrêt en 1963. Relancée par le Grand Orient de France en 1982, la revue publie des entretiens et des articles symboliques, philosophiques et historiques.

## ***Chroniques d'Histoire maçonnique***

La Maçonologie est une discipline relativement récente et qui a besoin du soutien d'une revue de qualité comme les *Chroniques d'Histoire maçonnique*, éditée par l'Institut d'Études et de Recherches maçonniques (IDERM). La plupart des numéros sont consacrés à une étude élargie sur un sujet donné. On y trouve ainsi des numéros consacrés à la Maçonnerie dans les Médias, sous le Front Populaire, pendant la Guerre d'Espagne, à Frédéric Desmons, etc.

## ***Horizons maçonniques : Questions à l'étude des loges***

Renouant avec la tradition, le Grand Orient de France publie depuis l'an passé les synthèses des « Questions à l'étude des loges ». Celles de la période 2018-2019 sont disponibles dans un ouvrage abordant les thèmes suivants :

Le développement durable remettrait-il en cause le développement de l'humanité ?

Si la liberté de conscience est absolue, qu'en est-il de la liberté d'expression ?

La solidarité peut-elle constituer un délit ?

Considérer la nature comme un bien commun et universel contribue-t-il à l'émancipation de l'homme ?

## Le site web du Grand Orient de France

Le Grand Orient de France dispose d'un site Internet : [www.godf.org](http://www.godf.org)

Sur celui-ci, l'internaute trouve tout ce dont il a besoin pour découvrir l'institution. De la présentation du GODF aux réponses à l'habituel questionnement du « *Comment devenir Franc-Maçon ?* », le site est plein de ressources. Il est même possible de télécharger de nombreux documents sur la laïcité, sur des actes de colloques, sur les questions à l'étude des loges, etc.

On trouve aussi sur le site un lien vers les émissions radio de France Culture : « *Divers aspects de la pensée contemporaine* ». Celles consacrées au GODF sont diffusées le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 9 h 40 à 10 h 00.

## Les réseaux sociaux

Vous voulez réagir devant l'actualité du Grand Orient de France ?

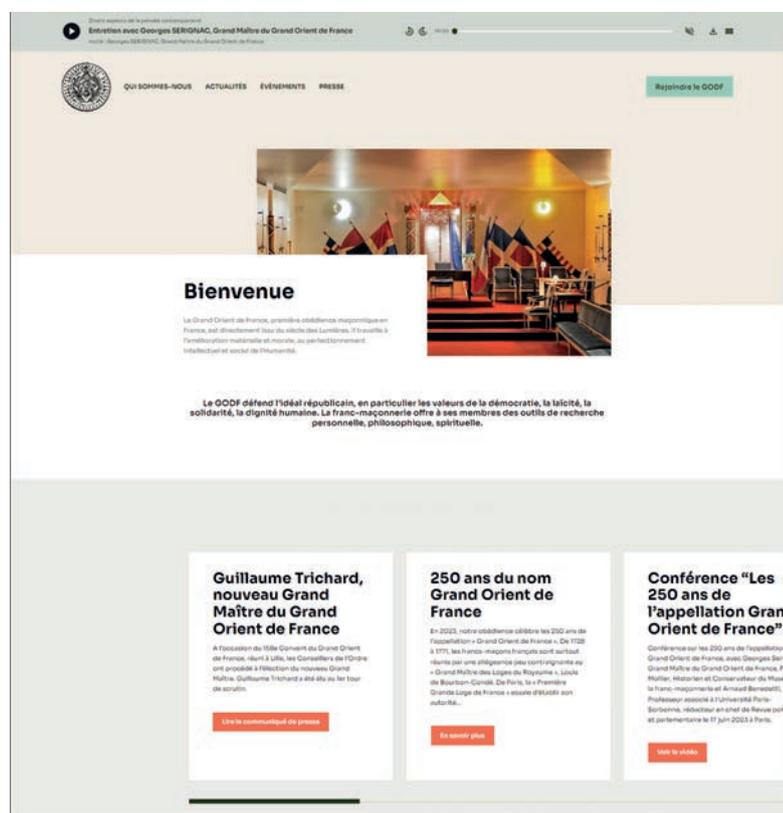
Abonnez-vous au compte Facebook : [@G.O.de.France](https://www.facebook.com/G.O.de.France)

ainsi qu'aux comptes Twitter/ X : [@godf officiel](https://twitter.com/godf officiel)

Instagram : [@godf officiel](https://www.instagram.com/godf officiel)

YouTube : [@GrandOrientdeFranceOfficiel](https://www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel)

et LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/grand-orient-de-france>



# SOLIDARITÉ ET HUMANISME



FONDATION  
DU GRAND ORIENT DE FRANCE  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987

## La Fondation du Grand Orient de France

Pour que la « **solidarité s'inscrive dans l'action** », le Grand Orient de France a créé en 1987 la Fondation du Grand Orient de France. Reconnue d'utilité publique dès sa création, elle a pour mission de soutenir des actions philanthropiques dans 4 domaines.

Actions humanitaires et émancipatrices,  
Santé et enfance en difficulté,  
Culture,  
Laïcité et valeurs républicaines.

Ces soutiens financiers sont destinés à encourager l'œuvre humanitaire mais aussi l'action émancipatrice d'associations soucieuses d'atténuer les formes multiples de détresse humaine et de rendre leur dignité aux plus démunis.

La Fondation du Grand Orient de France structure ses interventions en se fixant des **thèmes prioritaires** choisis par le Conseil d'Administration.

A titre d'exemples, les thèmes retenus ces dernières années ont été :

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants,  
La lutte contre la nouvelle précarité de la jeunesse,  
Le Handicap,  
Les Migrants,  
L'Ukraine,  
Le Grand Age.

**Les ressources** de la fondation sont des dons, des legs et des donations. Les dons font l'objet d'une déduction fiscale de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

**Des dîners** au bénéfice de la Fondation sont organisés régulièrement, à Paris ou en Région. Lors de ces dîners, la Fondation distingue une ou plusieurs associations pour l'exemplarité de leurs actions en remettant le **Prix de de Fondation du Grand Orient de France**.

Retrouvez la fondation sur [www.fondation-godf.org](http://www.fondation-godf.org)

et sur son compte Twitter/ X : @FondationGODF

# CONTACTS

GRAND ORIENT DE FRANCE  
16, rue Cadet - 75009 PARIS  
Tél : 01 45 23 20 92  
Site internet : [www.godf.org](http://www.godf.org)

Musée de la Franc-Maçonnerie  
Tél : 01 45 23 74 09  
Site internet : [www.museefm.org](http://www.museefm.org)

Bibliothèque - Archives - Centre de Documentation du Grand Orient de France  
Tél : 01 45 23 75 06  
Site internet : <http://bibliotheque-archives.godf.org>

## CONTACTS PRESSE

Responsable de Cabinet :

GODF : 16, rue Cadet - 75439 PARIS Cedex 09

Contact : 01 45 23 74 47 - Courriel : [delphine.juvet@godf.org](mailto:delphine.juvet@godf.org)

Conseiller de l'Ordre :

Grand Officier délégué chargé de la communication

Fabrice MILLON

GODF : 16, rue Cadet - 75439 PARIS Cedex 09

Contact : +33 6 75 21 49 66 - Courriel : [fabrice.millon@godf.org](mailto:fabrice.millon@godf.org)

## ESPACE PRESSE DU SITE INTERNET

Sur la page d'accueil du site public du GODF [www.godf.org](http://www.godf.org), une rubrique PRESSE vous est réservée : Inscrivez vous pour bénéficier de nos informations en direct !

Sont disponibles :

- Le présent dossier de presse de l'Obédience,
- Les communiqués de presse par ordre chronologique,
- Une banque d'images :
  - Des photos de quelques temples maçonniques emblématiques,
  - Des photos du Musée et de quelques unes de ses pièces remarquables.

*Ces photos sont libres de droits sous réserve d'être utilisées pour l'information sur le Grand Orient de France, le Musée de la Franc-Maçonnerie ou la Franc-Maçonnerie en général.*

